

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 15865 Numéro SIREN : 414 501 411 Nom ou dénomination : A S ASCENSEURS SERVICES A S

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 30399

SARL AS ASCENSEURS SERVICES

ATIFIÉ CONFORME
L'ORIGINAL

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

14 JUIN 2023

Sous le N° :

30 359

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros

Siège social : 72 rue Saint-Fargeau
75020 PARIS

R.C.S. : PARIS B 414 501 411

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Exercice clos le 31 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 008 323 euros contre 2 487 053 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,25%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 309 euros contre -35 933 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 111,99%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 998 642 euros contre 2 392 107 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,45%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 13 990 euros contre 59 013 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -76,29%.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 Mars 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 Mars 2020.

Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 Mars 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Bien que n'impactant pas directement les comptes présentés dans les présents états financiers, compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, il est fait mention en considération des informations connues, des impacts estimables et des mesures mise en place depuis la clôture de l'exercice :

- La société a subi une baisse quasi-totale de son chiffre d'affaires durant la période de confinement (soit 3 mois) et une activité extrêmement réduite post confinement d'une durée indéterminée à ce jour.
- La société a recouru au chômage partiel à compter du 16 mars 2020 (les heures chômées étant à ce titre indemnisées) ;
- La société a recouru au prêt garanti par l'État (PGE) pour un montant de 550 000,00 Euros

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons maintenir notre chiffre d'affaires et réduire nos charges fixes afin que le résultat de l'exercice 2020/2021 reste bénéficiaire

Examen des comptes et résultats

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats nets de matières premières et autres approvisionnements se sont élevés à 506 868,95 Euros au 31/03/2020, contre 622 950,38 Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres achats et charges externes ressortent à 702 879,08 Euros au 31/03/2020 contre 1 009 128,19 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 16 950,99 Euros au 31/03/2020 contre 18 301,88 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 517 493,07 Euros au 31/03/2020 contre 493 718,56 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 174 839,43 Euros au 31/03/2020 et 176 002,11 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 42 082,31 Euros au 31/03/2020 contre 47 923,08 Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres charges ressortent à 37 528,03 Euros au 31/03/2020, contre 24 083,27 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 13 990,14 Euros, contre 59 013,46 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -4 928,57 Euros, contre -1 951,07 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 15 792,04 Euros au 31/03/2020, contre -3 533,80 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 14 278,61 Euros contre un bénéfice de 58 997,59 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Examen du bilan actif et passif

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 274 345,05 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 186 409,42 Euros, soit un montant net de 87 935,63 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 91 244,09 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 84 252,98 Euros, contre 111 734,98 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 792 104,93 Euros, contre 747 667,51 Euros pour l'exercice précédent.
- Les charges constatées sont de 9 833,00 Euros, contre 26 299,00 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à 382 752,43 Euros, contre 368 473,82 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 591 374,11 Euros contre 608 471,76 Euros l'année précédente.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 14 278,61Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 de la manière suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 14 278,61 Euros.

Compte tenu de cette affectation, le solde du compte report à nouveau ressortirait à 272 752,43 Euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 797,00 Euros et qui concernent principalement la réintégration fiscale des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

REMUNERATION DE LA GERANCE

Monsieur Zivorad MIJUCIC, Gérant de la Société, n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2019/2020

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à PARIS
Le 11 Septembre 2020

La Gérance

AS ASCENSEURS SERVICES

72, rue Saint-Fargeau

75020 PARIS

Tél: 01 53 59 19 19

Fax: 01 40 31 63 53

RCS PARIS 414 501 411

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SARL AS ASCENSEURS SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros

Siège social : 72 rue Saint-Fargeau
75020 PARIS

R.C.S. : PARIS B 414 501 411

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an 2020,
Le 30 Septembre,
A 18 Heures,

La société ELECTRO SOULT, société à responsabilité limitée au capital de 300 000,00 euros, ayant son siège social 80 Boulevard Soult, 75012 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 552 007 031, représentée par son Gérant Monsieur MIJUCIC Zivorad, Propriétaire de la totalité des 2.500 parts sociales de 40 euros composant le capital social de la société AS ASCENSEURS SERVICES,

Après avoir pris connaissance :

- de l'inventaire et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 mars 2020 ;
- du rapport de gestion établi par la Gérance ;
- du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce ;
- du texte des résolutions proposées.

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 ;
- approbation des comptes clos le 31 mars 2020 et quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats ;
- lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce ;
- approbation de ces conventions ;
- rémunération de la Gérance.

Après avoir préalablement exposé que Monsieur MIJUCIC Zivorad, Gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé. Et précisé que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires lui ont été adressés et tenus à sa disposition au siège social dans les délais prévus par lesdites dispositions.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 797,00 Euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 14 278,61 Euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau, pour un montant de 14 278,61 Euros

Compte tenu de cette affectation, le solde du compte report à nouveau ressort à 272 752,43 Euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'associé unique prend acte que le Gérant, en la personne de Monsieur Zivorad MIJUCIC, n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2019/2020.

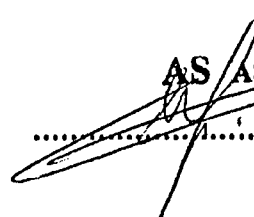
CINQUIEME RÉOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société **ELECTRO SOULT**
représentée par son Gérant
Monsieur MIJUCIC Zivorad

 **AS ASCENSEURS SERVICES**
72, rue Saint-Fargeau
75020 PARIS
Tél: 01 53 39 19 19
Fax: 01 40 31 63 53
RCS PARIS 414 501 411

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

AS ASCENSEURS SERVICES

72, rue Saint-Fargeau
75020 PARIS

AS ASCENSEURS SERVICES

72 Rue Saint Fargeau 75020 PARIS

Tél: 01 40 39 19 19

Fax: 01 40 31 63 33

RCS PARIS 114 301 111

Bilan et Résultat

AS ASCENSEURS SERVICES

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	148 882	118 157	32 725	3,38	31 363	3,21
Installations techniques, matériel & outillage industriels	25 560	19 528	6 032	0,02	12 103	1,24
Autres immobilisations corporelles	69 490	50 725	18 765	1,83	17 608	1,80
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 413		30 413	3,12	30 170	3,08
TOTAL (I)	274 345	186 409	87 936	9,03	91 244	9,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens					27 482	2,81
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	84 253		84 253	8,85	84 253	8,82
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	741 266	10 754	730 511	74,92	520 226	53,25
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 136		3 136	0,32	11 478	1,17
. Personnel	4 193		4 193	0,43	1 583	0,16
. Organismes sociaux	575		575	0,06	6 230	0,64
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 564		3 564	0,37	38 929	3,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 255		23 255	2,39	6 763	0,69
. Autres	10 168		10 168	1,04	785	0,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 702		16 702	1,71	161 673	16,55
Charges constatées d'avance	9 833		9 833	1,01	26 299	2,69
TOTAL (II)	896 945	10 754	886 191	90,97	885 701	90,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 171 290	197 164	974 127	100,00	976 946	100,00

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

AS ASCENSEURS SERVICES

72, rue Saint-Fargeau
75010 PARIS

AS ASCENSEURS SERVICES

72 Rue Saint Fargeau 75020 PARIS

Tel: 01 40 31 19 19
Fax: 01 40 31 63 53
RCS PARIS 414 301 411

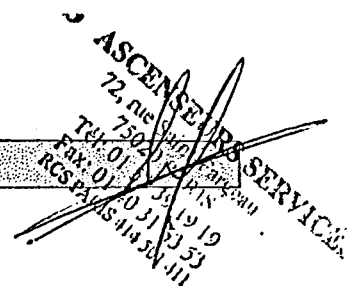
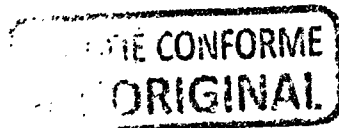
AS ASCENSEURS SERVICES

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000 10,27	100 000 10,24
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000 1,03	10 000 1,02
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	256 474 26,53	199 476 20,42
Résultat de l'exercice	14 279 1,47	58 998 6,04
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	382 752 39,29	368 474 37,72
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	90 605 8,30	423 0,04
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 702 19,17	161 687 10,55
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	68 398 7,02	67 765 6,84
. Organismes sociaux	54 088 5,56	45 390 4,85
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 715 11,87	130 156 13,32
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 998 1,74	12 830 1,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 664 0,27	14 262 1,46
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	58 206 5,98	175 958 18,01
TOTAL (IV)	591 374 60,71	608 472 62,28
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	974 127 100,00	976 946 100,00



Annexe

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 / Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles amortissables sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ou à titre exceptionnel sur 1 an pour les logiciels.

Lorsque la valeur d'inventaire des autres immobilisations incorporelles est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2 / Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

3 / Stocks de marchandises et approvisionnements :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



ASCENSEURS SER
72, rue Saint Fargeau
75020 PARIS
Tél: 01 53 39 19 19
Fax: 01 53 31 63 53
RCS PARIS 44301411

4 / Travaux en cours :

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

Le résultat est constaté en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total provisionnel des coûts d'exécution du contrat). Ce pourcentage permet de mesurer de façon fiable, selon la nature, les travaux ou services exécutés et acceptés.

Par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total provisionnel des coûts d'exécution du contrat sont valorisés en fonction des coûts de ces derniers, coûts qui comprennent les consommations et les charges directes de production.

Les coûts liés à la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, la perte globale probable est provisionnée, sous déduction des pertes éventuellement déjà comptabilisées.

5 / Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

6 / Evaluation des créances et méthodes de calcul des provisions :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances irrécouvrables quant à elles, sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

7 / Provision pour risque et charges :

Une provision est constituée en vue de faire face ultérieurement à une perte ou à une charge dont l'objet est nettement précisé et que la réalisation, incertaine de cette perte ou de cette charge, est rendue probable en raison d'événements survenus au cours de l'exercice et qui existent toujours à sa clôture.

8 / Engagements retraite :

A leur départ à la retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective. La politique de la société est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice de paiement effectif de la dette. L'effectif de la société présentant une moyenne d'âge peu élevée et une ancienneté moyenne faible, le montant de cet engagement est non significatif à la clôture.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

AS ASCENSEURS SERVICES

72 Rue Saint Fargeau 75020 PARIS

AS ASCENSEURS SERVICE
72, rue Saint-Fargeau
75020 PARIS
Tel: 01 43 39 19 19
Fax: 01 43 39 19 19
RCS PARIS 414 901 411

2. FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

3. DISPENSE D'ANNEXE

En application de l'Ordonnance n° 2014-86 du 30 janvier 2014 allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et petites entreprises, la société n'a pas établi d'annexe complète aux comptes annuels.

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avais & cautions	
Crédit-bail mobilier	97 719
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	97 719

5. EVENEMENT POSTERIEUR COVID19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 Mars 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 Mars 2020.

Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 Mars 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Bien que n'impactant pas directement les comptes présentés dans les présents états financiers, compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, il est fait mention en considération des informations connues, des impacts estimables et des mesures mise en place depuis la clôture de l'exercice :

- La société a subi une baisse quasi-totale de son chiffre d'affaires durant la période de confinement (soit 3 mois) et une activité extrêmement réduite post confinement d'une durée indéterminée à ce jour.
- La société a recouru au chômage partiel à compter du 16 mars 2020 (les heures chômées étant à ce titre indemnisées) ;
- La société a recouru au prêt garanti par l'État (PGE) pour un montant de 550 000,00 Euros